

Quel territoire voulons-nous en 2030 ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial est une démarche réglementaire. C'est surtout une formidable opportunité pour notre territoire de s'interroger sur son avenir. Car si le plan climat permet de contribuer à notre échelle aux efforts planétaires, c'est l'occasion de nous questionner sur la pérennité du bien vivre sur notre territoire.

En effet, comment anticiper les effets des changements climatiques à venir ? Comment réduire la facture énergétique des habitants, des entreprises et des collectivités ? Comment nous déplacerons nous demain ? etc. Voici quelques exemples de questions qui viennent interroger l'ensemble de nos stratégies et actions quotidiennes.

Définissons ensemble le territoire souhaité en 2030 en intégrant les enjeux énergétiques et climatiques présentés.

Vos réflexions orienteront les travaux à suivre qui seront menés sur le plan d'action, et pour lequel nous vous solliciterons à nouveau.

Construisons ENSEMBLE le PLAN CLIMAT du Pays Portes de Gascogne !

Pour toutes informations, questions ou suggestions, contactez-nous :

energie@paysportesdegascogne.com



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

PAYS
PORTES DE
GASCOGNE

paysportesdegascogne.com

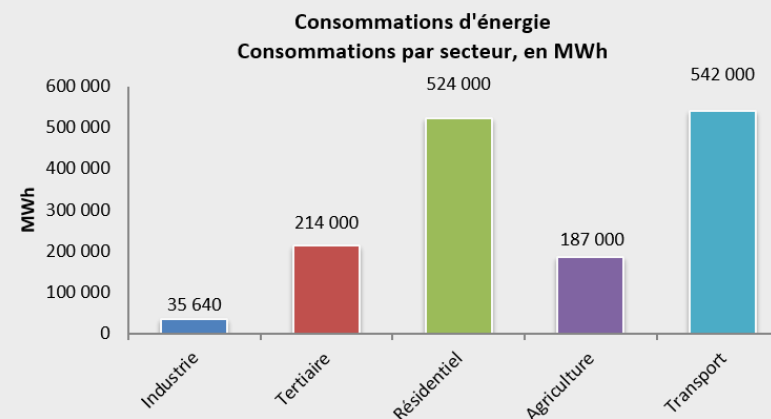
Profil Climat-Air-Energie

Le PETR Pays Portes de Gascogne est engagé dans un **projet mutualisé de Plans Climats Air Energie Territoriaux (PCAET)** qui seront mis en œuvre par les communautés de communes à l'échelle de leurs territoires.

Les diagnostics territoriaux permettent d'identifier les caractéristiques et les enjeux énergétiques. Réglementairement, **7 diagnostics sont nécessaires pour établir le profil Climat-Air-Energie** du territoire, il s'agit des diagnostics des **consommations énergétiques**, de la **production d'énergie renouvelable**, des **réseaux de distribution d'énergie**, des émissions de **gaz à effets de serre**, de la **séquestration de CO2**, de la **qualité de l'air** et de la **vulnérabilité au changement climatique**.

Consommation énergétique du territoire

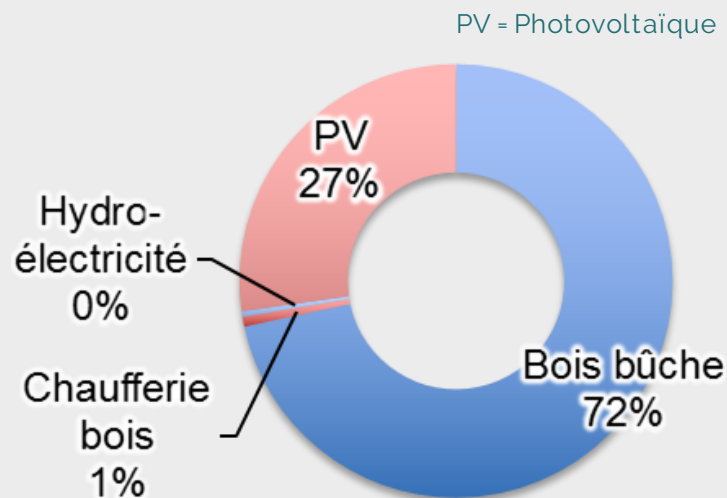
Le Pays Portes de Gascogne présente une **consommation énergétique de 1500 GWh (11% des consommations de Toulouse Métropole)** dont 70% est consommé dans les secteurs du résidentiel et des transports. Le tertiaire représente 14% des consommations, l'agriculture 12% et l'industrie 2%. **Le résidentiel et les transports sont donc les principaux enjeux énergétiques du territoire.**



Les énergies fossiles représentent 75 % des énergies consommées sur le territoire (importées et fortement émettrices de gaz à effet de serre).

PRODUCTION D'ENERGIE RENOUVELABLE

La production d'énergie renouvelable (ENR) sur le territoire représente **11.5% (172 GWh)** des consommations totales du territoire.



Malgré une faible ressource locale, le **bois bûche représente 72% des productions d'énergie renouvelable**, représentant essentiellement le chauffage domestique. Le Pays a pour sa part des **productions photovoltaïques importantes** (parc photovoltaïque de Saint-Clar et Fontenilles par exemple) représentant **27% de la production d'ENR**. Le potentiel de développement théorique de l'énergie solaire thermique et photovoltaïque est important au vu du bon taux d'ensoleillement du territoire.

LA VULNERABILITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Thématiques	Vulnérabilité
Eau	Forte Une ressource d'ores et déjà sous pression
Biodiversité	Moyenne Peu de zones Natura 2000 et peu de ZNIEFF, donc peu de protection
Population (chaleur et maladie)	Moyenne Une population un peu vieillissante mais pas encore trop fragile
Risques (inondation, retrait gonflement d'argile-RGA, incendie)	Forte RGA et inondations
Activité économique et (agriculture agroalimentaire)	Forte 19 000 ha de Surface agricole utile (SAU)

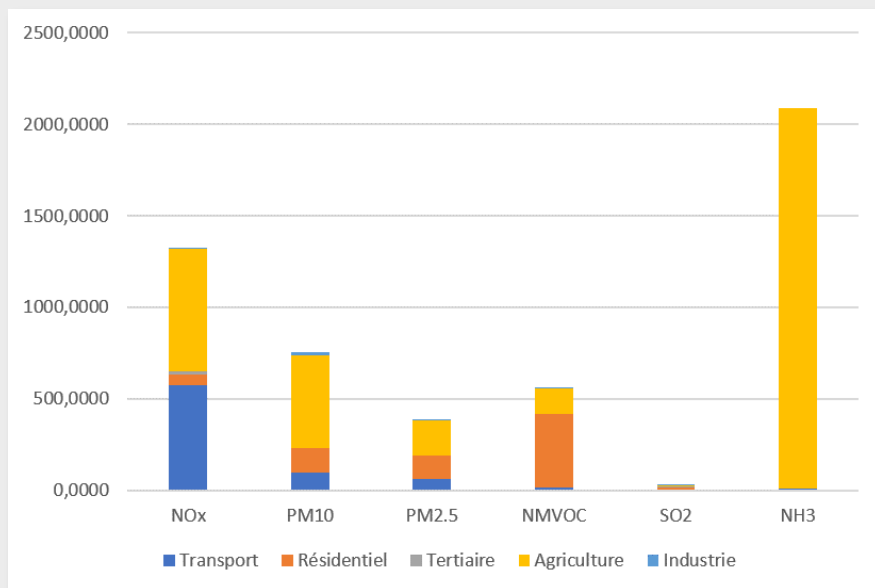
Ce tableau montre que les principaux enjeux climatiques à prendre en compte sont la ressource en eau, les risques naturels et l'agriculture.

CONCLUSION

Au vu de l'ensemble du diagnostic, il est nécessaire au sein du Pays Portes de Gascogne, de **développer une économie responsable**, de **préserver une agriculture ancrée dans le territoire**, de maîtriser la **consommation d'énergie des bâtiments résidentiels et tertiaires**, de **produire localement de l'énergie**, de **maîtriser les risques liés au changement climatique**, de **réduire l'impact des déplacements**.

LA QUALITE DE L'AIR

Le transport et l'agriculture représentent les principaux enjeux du territoire et sont les **2 secteurs principalement responsables d'émissions d'oxyde d'azote (NOx)**. A noter que l'agriculture représente à elle seule la totalité des émissions de NH_3 , en raison de l'utilisation d'engrais azotés épandus sur les cultures.



La qualité de l'air est un enjeu majeur au niveau national, mais représente à l'échelle du territoire un enjeu moindre. En effet, il n'a pas été constaté d'épisode de pollution ces dernières années.

RESEAUX DE DISTRIBUTION D'ENERGIE

Le Pays est doté de nombreux réseaux électriques avec 8 postes sources et une **capacité d'injection d'électricité renouvelable de 43 MW disponibles** (Figure 1).

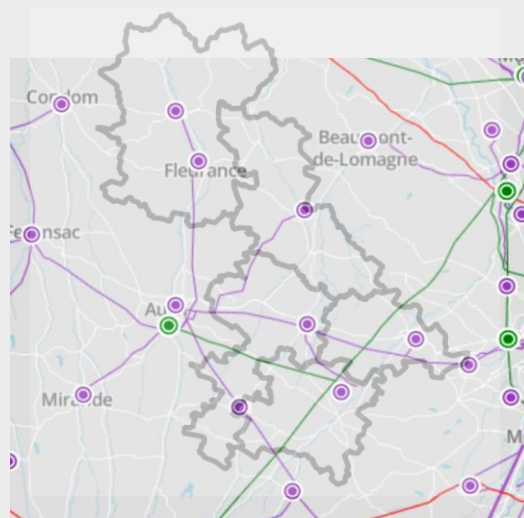


Figure 1 : Réseau de distribution électrique

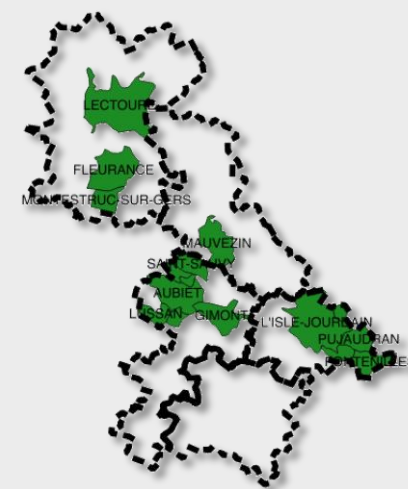
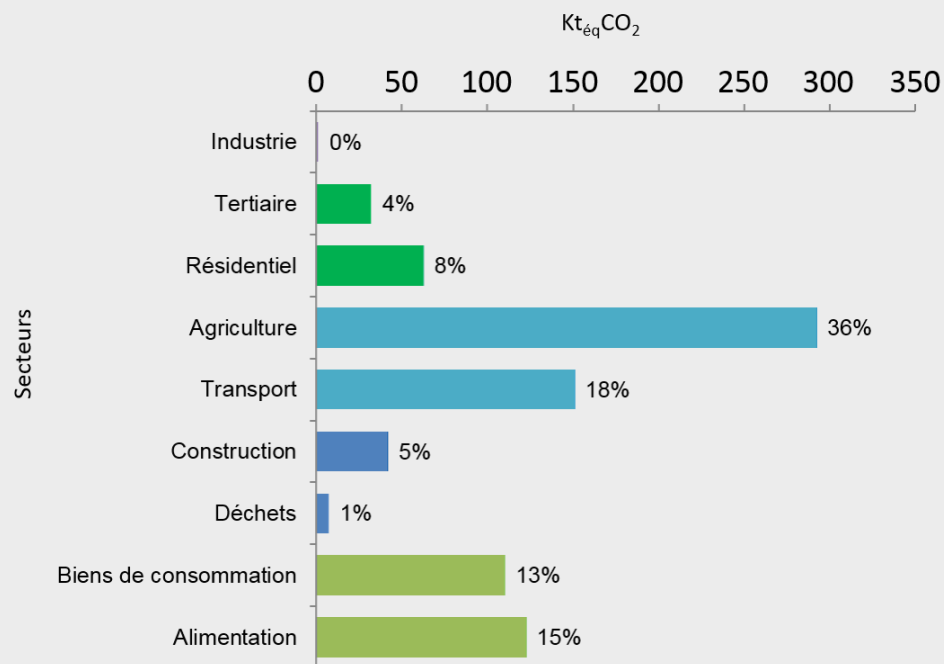


Figure 2 : Réseau de distribution du gaz naturel

Concernant le gaz naturel, seules **16 communes sur les 160 que compte le territoire sont dotées d'un réseau au gaz naturel** (Figure 2).

LES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

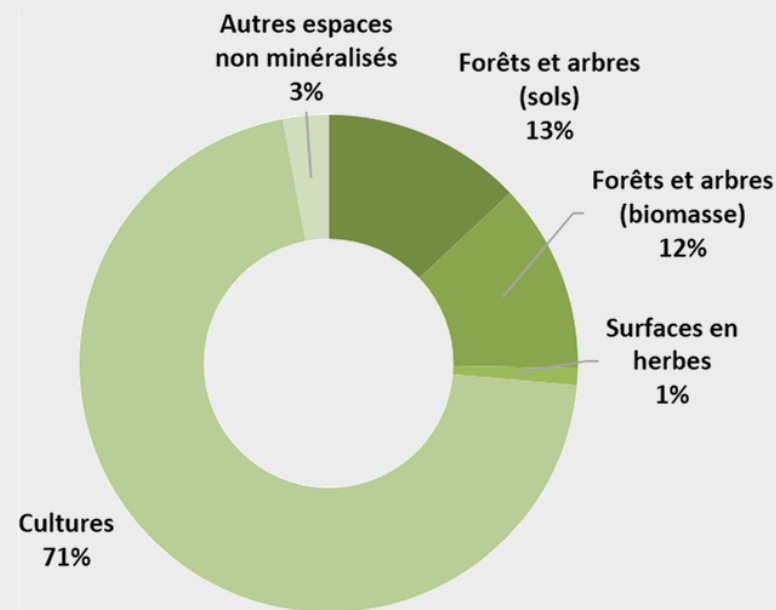
Le territoire Pays Portes de Gascogne émet environ **820 000 t_{eq}CO₂ par an, soit 11.1 t_{eq}CO₂ par habitant et par an**, représentant à la fois les émissions directes (Industrie, tertiaire, résidentiel, agriculture, transport et construction) et indirectes (déchets, alimentation, biens de consommation –tous les produits importés sur le territoire : multimédia, vêtement, mobilier, véhicules,... et alimentation).



Une analyse plus fine, par secteur, montre que l'agriculture représente plus de 1/3 des émissions de gaz à effet de serre (36%) et le transport 18%. Au regard de ces chiffres, il en ressort que **les questions de la production agricole, de transport et des modes de consommation (alimentation et biens de consommations) sont des enjeux forts à intégrer en matière de lutte contre le changement climatique**. Il faut toutefois noter que notre territoire est composé à 80% de surface agricole utile conférant une part logique importante de CO₂ émis par l'activité agricole, surtout en l'absence de grosse industrie sur le territoire.

LE STOCKAGE DE CO₂ DANS LES SOLS ET SOUS-SOLS

Sur le territoire du Pays Portes de Gascogne, **46 millions de t_{eq}CO₂ sont stockés dans les sols et sous-sols par les végétaux et la biologie des sols**. Cela représente **56 ans d'émissions du territoire** (1ha agricole = 190 t_{eq}CO₂).



Au vu ces chiffres, il est nécessaire de **maintenir et de renforcer** les espaces de séquestration naturelle de carbone, et consolider les **quantités de carbone stockées dans ces espaces** (par des pratiques culturales diminuant les labours, la mise en place de bandes herbées, de haies, l'agroforesterie,...). Pour cela, il faut préserver le couvert végétal du territoire. **L'activité agricole peut donc jouer un rôle important dans cette perspective.**